



PRÉFET DU VAR

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer du Var Service Eau et Biodiversité

Toulon, le 10 janvier 2024

Service Eau et Biodiversité
Mission environnement
Dérogation espèces protégées
Courriel : ddtm-dep@var.gouv.fr

Note de présentation

Établie au titre de l'article L.123-19-2 du Code de l'Environnement
dans le cadre de la mise en œuvre du principe de participation du public défini à l'article 7
de la charte de l'environnement.

Dossier présenté

Objet : demande de dérogation pour l'enlèvement de spécimens d'espèces végétales protégées définie à l'article L.411-2 du code de l'environnement

Motif(s) : enlèvement par carottage sur banquettes de feuilles mortes et échouées de Posidonie - Posidonia oceanica (L.) Delile 1813, pour les années 2024 à 2026 inclus, sur la façade maritime entre les communes de Hyères et de Sainte-Maxime sur cinq stations échantillonnées au sein de l'Aire Maritime Adjacente du parc National de Port Cros

Demandeur : groupement d'intérêt scientifique (GIS) pour l'environnement marin - GIS Posidonie

Pièce(s) associée(s) produite(s) par le demandeur : 1 CERFA + annexe = dossier de demande

Contexte

GIS Posidonie doit réaliser une évaluation de l'état de conservation et des services écosystémiques des systèmes Dune-Plage-Banquette dans le cadre d'une étude européenne. L'association demande une autorisation de prélèvement pour échantillonner des feuilles de Posidonie dans le Parc national de Port Cros.

La Posidonie est une espèce protégée sur l'ensemble de la Méditerranée. En conséquence, le demandeur doit être habilité pour collecter, manipuler et analyser cette espèce végétale protégée.

Objectif(s)

La finalité de l'opération est à caractère scientifique - projet européen Interreg Marittimo AMMIRARE

Avis

Avis conforme sollicité auprès du Parc national de Port Cros

Modalités de consultation

Le dossier de demande de dérogation ainsi que le projet de décision sont mis à la consultation du public sur le site Internet des services de l'Etat : www.var.gouv.fr

Les observations sur le dossier de demande peuvent être communiquées :

- par voie électronique à l'adresse suivante : ddtm-dep@var.gouv.fr
- par courrier à la Préfecture du Var – DDTM83/SEBIO/Environnement à l'adresse ci-dessous indiquée

Dates de la consultation

Début de la consultation : 15 janvier 2024

Fin de la consultation : 04 février 2024 inclus